

### A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

1 - Personne physique :  Monsieur  Madame  Madame et Monsieur

Nom(s) et prénom(s) : \_\_\_\_\_

2 - Personne morale :  Société  Association  Indivision

Désignation : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du représentant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BÂTIMENT

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro d'autorisation d'urbanisme : \_\_\_\_\_

Numéro(s) de permis de louer\* : \_\_\_\_\_

\*(Si concerné.)

### C. TRAVAUX PRÉVUS

Description détaillée du programme de travaux : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Coût prévisionnel total des travaux (HT) : \_\_\_\_\_

M./Mme \_\_\_\_\_ s'engage à respecter les prescriptions particulières émanant de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) qui lui seront notifiées par la mairie avant de commencer les travaux, sous peine de se voir refuser la subvention.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature :

## AVIS IMPORTANT

Il est rappelé que la prime n'est pas un droit, mais une aide octroyée par la Ville de Toul, avec le concours de la Communauté de Communes Terres Toulaises (sous réserve des critères d'éligibilité) et dans la limite des crédits budgétaires votés à cet effet chaque année.

### PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE :

Ces pièces sont à joindre au dossier transmis à l'opérateur :

- 1 - Le présent formulaire renseigné, daté et signé ;
- 2 - Un devis avec descriptif détaillé des travaux (matériaux employés et surfaces) ;
- 3 - Un Relevé d'Identité Bancaire original ;
- 4 - Une ou plusieurs photographies des façades du bâtiment concerné avant travaux ;
- 5 - L'arrêté d'autorisation d'urbanisme signé par le maire, assorti de l'avis de l'ABF.

*Le règlement d'octroi de la subvention est consultable sur le site internet de la Ville de Toul : [www.toul.fr](http://www.toul.fr)*